Disponible en ligne

SNES-FSU
Section académique de **Bordeaux**

Stagiaires rentrée 2025 | le 09/07/2025

Le SNES-FSU à vos côtés pour les affectations stagiaires !

Les militant.es du SNES-FSU et du SNUEP-FSU ont organisé le lundi 7 juillet une visio d'explication de l'affectation et des autres démarches de l'été. Vous trouverez le diaporama support de cette réunion **ici**.

Nous nous rendons disponibles par appel et par mail pour répondre à toutes vos questions jusqu'à la fermeture du serveur de saisie des voeux le mercredi 9 juillet 14h.

Après la fermeture de la plateforme de voeux, nous enverrons mercredi après-midi un fichier au rectorat pour préciser les informations que vous nous avez transmises et qui ne sont pas prises en compte dans la plateforme académique et /ou pas prise en compte dans SIAL. Nous aurons une audience avec les responsables de la DPE du rectorat le jeudi 10 juillet en fin de journée pour faire un point sur ces situations.

N'hésitez pas à nous écrire par mail (stagiaires@bordeaux.snes.edu) si vous êtes :

- ex fonctionnaire de l'éducation nationale ;
- ex-contractuel.le de l'éducation nationale avec une expérience de 1,5 ans sur les trois dernières années, qui vous a permis d'être maintenu.e sur l'académie de Bordeaux ;
- affecté.e à Bordeaux sans avoir fait les voeux sur SIAL, car votre situation personnelle n'a pas été convertie en points de barème ;
- si vous avez une situation familiale, médicale, personnelle qui influence votre choix d'affectation et dont vous voudriez que le rectorat tienne compte.

Adhérer dès maintenant au SNES-FSU :

Bien sûr, sans syndiqué.e, pas de syndicat pour répondre aux appels et au mails, organiser une visio et être présent toute l'année à l'INSPE pour vous informer et vous répondre.

Lorsque vous recevrez votre établissement d'affectation, avant le 23 juillet, d'après le document du rectorat, il y a de fortes chances que votre établissement soit déjà fermé. Heureusement, **le SNES-FSU met à disposition des futurs stagiaires qui auront adhéré dès l'été, un module pour être mis en relation avec votre établissement par l'intermédiaire d'un.e responsable syndical.e de l'établissement afin de pouvoir contacter votre tuteur.trice, connaître ses niveaux d'enseignement, les manuels utilisés, etc..** Ce sont des informations précieuses à récupérer fin juillet plutôt que le 29 août lors de la pré-rentrée.

Vous pouvez dès à présent vous syndiquer pour la rentrée prochaine en sélectionnant la ligne "vous serez stagiaire à la rentrée 2025" et par prélèvement la première des dix mensualités sera débitée début octobre : **https://www.snes.edu/adherer-maintenant/**

Adhérez au SNES-FSU

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail,Vous pouvez le consulter en ligne

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
https://www.bordeaux.snes.edu/
s3bor@snes.edu